

Avis d'appel public à la concurrence

1 Mode de passation

Procédure : **Marché à procédure adaptée (MAPA)**

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Oui Non

L'avis implique : **Un marché public**

2 Identification de l'organisme qui passe le marché

Nom officiel : **Ville de Sens**

Adresse **100 rue de la République – CS70809**

Ville : **SENS Cedex**

Code Postal : **89100**

Pays : **FRANCE**

Correspondant **Madame le Maire**

Téléphone : **+33 386956737**

Télécopieur : **+33 386956756**

Courrier électronique (courriel) : marchespublics@grand-senonais.fr

Adresse Internet (U.R.L.) : [http:// www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)

Adresse Internet profil acheteur [http:// marches.e-bourgogne.fr](http://marches.e-bourgogne.fr)

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs non

Département de publication : **89**

Principale Activité du pouvoir adjudicateur : **Services généraux des administrations publiques**

3 Description du marché

Intitulé du marché : **Gardiennage de la Foire-exposition de la Ville de Sens**

Numéro du marché **MAS1802**

Catégorie de services : **27« Autres services »**

Code NUTS : **FRC14**

Lieu d'exécution : **Ville de Sens**

Classification CPV: **79713000**

4 Caractéristiques principales

Prestations divisées en lots : Oui Non

Prise en compte des variantes : Oui Non

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la mise en place d'une prestation de gardiennage de la Foire-exposition de la Ville de Sens.

Pas de variantes

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : **Dans le cadre de cette consultation, la collectivité s'autorise à passer des avenants en cas de nécessité.**

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

5 Informations sur les lots

Prestations divisées en lots : NON

Date prévisionnelle de début des prestations : 28 avril 2018

6 Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché pour une durée d'un an.

La Foire-exposition se déroulera du 28 avril 2018 au 2 mai 2018.

Les horaires d'intervention sont précisés dans la fiche technique.

Le marché est renouvelable une fois par tacite reconduction pour une durée d'un an.

Les dates définitives seront communiquées par message électronique au prestataire au plus tard le 31 décembre 2018.

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Dans ce cas, le marché s'achèvera à la fin de la période en cours.

Conformément à l'article 16 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

7 Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

- Sur les fonds propres de la collectivité
- Le marché est conclu à prix mixtes
- Imputation budgétaire : 6188 FOIR
- Paiement par mandat administratif
- Une facturation unique transmise à l'issue de la prestation
- Délai global de paiement : 30 jours
- Prix ferme la première année, révisable dans les conditions prévues au CCP l'année de reconduction

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée : **€uro.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : **Français**

8 Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Les pièces à produire pour la candidature sont :

- Le formulaire DC1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.
- Le formulaire DC2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.
- Les justifications prévues aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 48 du décret n°2016-360.

Situation juridique - références requises :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 l'ordonnance n°2015-899.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Références requises : Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des 3 dernières années.
- Liste des travailleurs étrangers, le cas échéant,
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution du marché.
- Présentation d'une liste des principaux services effectués (3) de même nature que celle du marché. au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

En outre, le candidat devra fournir en complément de sa déclaration du candidat :

- Une copie de l'agrément du dirigeant de la société.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Il ne s'agit pas d'un marché réservé.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables ou bien en cas de concours quelle profession :

Profession règlementée par le code de la sécurité intérieure, le candidat devra fournir en complément de sa déclaration une copie de l'agrément du dirigeant de la société

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

La transmission et la vérification des documents de candidature peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

9 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Il n'y aura pas d'enchère électronique

10 Type de procédure

Procédure adaptée

11 Publications

Date d'envoi du présent avis : **Le 30 janvier 2018**

12 Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Le 21 février 2018 à 16h00**
Délai minimum de validité des offres : **180 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

13 Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **MAS1802**

Renseignements complémentaires :

Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

Visite sur site obligatoire préalable à la remise des offres. Certificat de visite à joindre aux offres sous peine de non recevabilité.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plate-forme e-bourgogne à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence MAS1802

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures et les offres sont adressées par voie électronique sur la plate-forme Territoires Numériques à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr>.

Par précaution, une copie dite de sauvegarde peut être transmise sur support physique électronique ou sur support papier et être adressée par le candidat dans les délais impartis pour la remise des candidatures/offres selon les modalités d'envoi sous pli cacheté cité ci-dessous en y précisant l'objet du marché et « copie de sauvegarde ».

➤ Toutefois, les candidats peuvent remettre leur proposition par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité.

- En ce qui concerne les plis adressés **par voie postale**, l'adresse est la suivante :

Mairie de Sens
Service de la Commande Publique
CS70809
100 rue de la République
89100 SENS

- Pour un **dépôt en mains propres**, le pli doit être remis contre un récépissé de dépôt à l'**Accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – 21 boulevard du 14 Juillet à Sens - aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, faute de quoi votre proposition sera refusée.**

Attention ! si vous faites appel à une société de transport ou coursier assurez-vous :

- d'une part, qu'ils respectent les horaires imposés dans le règlement,
 - d'autre part, que votre offre soit remise exclusivement à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – 21 boulevard du 14 juillet à Sens
- Faute de quoi votre proposition sera refusée

Conditions pour obtenir les documents :

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plate-forme e-bourgogne à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence MAS1802

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- **Recours contractuel** devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;
- **Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat** devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON**
Complément du nom et adresse : **22 RUE D'ASSAS B.P. 61616**
Ville : **DIJON**
Code Postal : **21016**
Pays : **FRANCE**
Téléphone : **0380739100**
Télécopieur : **0380733989**
Courrier électronique (courriel) : **greffe.ta-dijon@juradm.fr**
Adresse Internet (U.R.L.) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant) :

Nom officiel : **Comité consultatif interrégional de règlement amiable**
Complément du nom et adresse : **53 boulevard Vivier Merle**
Ville : **LYON Cedex 03**
Code postal : **69007**
Pays : **France**
Téléphone : **0472770520**
Télécopieur : **0478928316**
Courrier électronique (courriel) : greffe.ta-lyon@juradm.fr
Adresse Internet (U.R.L.) : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>